LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES AGEES

Session de 2 jours soit 14,00 heures de formation

Programme de formation

Public visé

Salarié travaillant au sein des SAAD et/ou des EHPAD
Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
Cette formation peut être accessible et adaptée pour certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements). Pour une demande de compensation, vous pouvez contacter le Pôle Formation-Emploi de CQFD par téléphone 04 96 19 05 96 ou par mail formationemploi@cqfd.asso.fr

Pré-requis

Être en poste en tant qu'intervenant à domicile

Objectifs pédagogiques

Repréciser la mission de « prendre soin » d'une personne âgée en institution ou à domicile
Définir la maltraitance et identifier ses causes
Améliorer l'accompagnement de la personne âgée dans le sens de la bientraitance

Description / Contenu

I . La maltraitance
Définition, précisions de vocabulaire et graduation des actes et comportements des personnels
- négligences passives, négligences actives, agressivité passive, agressivité active,
- abus physiques, psychiques et moraux, matériels et financiers, médicamenteux,
- privation ou violation des droits,
- maltraitance de 1ère ou de 2nde catégorie, violences institutionnelles

Exercice collectif : tracer la frontière entre ce qui est abusif ou ne l'est pas, ce qui est acceptable et intolérable
II . La bientraitance
Les spécificités psychologiques du vieillissement et les besoins des personnes âgées
L'approche bienveillante de la personne âgée et la définition du « prendre soin »
Les objectifs et les attitudes face aux personnes âgées ou la définition de la bientraitance
III . L'écoute et la communication spécifique en vue des personnes agées
Savoir pratiquer un style de communication spécifique
Exercice pratique : lister les leviers de motivation, centres et sujets d'intérêts de personnes âgées connues
III . Développer son écoute de la personne âgée
Qu'est-ce qu'être à l'écoute d'une personne âgée ?
- lui reconnaître des besoins et anticiper ses demandes
- prendre le temps de comprendre ce qu'elle peut exprimer
- savoir interpréter ses comportements comme la manifestation d'une demande qui ne sait ou ne peut s'exprimer verbalement (refus, repli, glissement, dépression, angoisse, colère…)
- remettre en cause son propre comportement auprès de la personne âgée : repérer ce qui pourrait être du manque de respect du rythme, de la pudeur et de la dignité de la personne âgée, s'assurer qu'aucun de ses actes ne relève d'une négligence, d'un abus, d'un autoritarisme, d'une non assistance en cas de stimulation trop active
- rechercher la bonne attitude : respect (règles générales et personne par personne), écoute, observation, information, propositions multiples, absence de jugement, de culpabilisation.

Exercice pratique :
1) trouver les comportements professionnels correspondant à l'attitude d'écoute
2) formuler quelques objectifs concrets d'amélioration de son écoute par rapport à telle ou telle personne âgée

IV . Comment faire face à la colère, l'agitation, les réactions extrêmes, l'agressivité, l'angoisse, la peur, l'apathie ?
V . Comment agir en cas de questions répétitives, brusque changement d'humeur, comportement embarrassant et déplacé

04 96 19 05 90
90 rue de Rome - 13 006 Marseille
Enregistrement Préfecture n° 93 13 13510 13
SIRET : 418 667 655 000 33 - APE : 9499Z

(applications pratiques à travers l'analyse de situations difficiles vécues)

Modalités pédagogiques

- ❑ Apports théoriques
- ❑ Mise en application
- ❑ Ateliers pratiques : analyse de situations difficiles

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

- ❑ Test de connaissance
- ❑ Évaluation en cours de formation
- ❑ Attestation remise au stagiaire
- ❑ Évaluation de la formation par le stagiaire en fin de session

04 96 19 05 90
90 rue de Rome - 13 006 Marseille
Enregistrement Préfecture n° 93 13 13510 13
SIRET : 418 667 655 000 33 - APE : 9499Z